

46

Commission permanente

Séance du 26 septembre 2022



Rapporteur : M. MORAZIN

24 - Sport

Manifestations sportives de haut niveau

Le lundi 26 septembre 2022 à 14h30, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, M. BRETEAU, Mme BRUN, M. CHENUT, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs: M. COULOMBEL (pouvoir donné à Mme MESTRIES), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), Mme MAINGUET-GRALL (pouvoir donné à M. PICHOT), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE), M. SOULABAILLE (pouvoir donné à M. DÉNÈS)

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 3 février 2022 relative à l'adoption du budget primitif ;

Expose :

Le Département apporte son soutien aux manifestations sportives de haut niveau nationales et internationales, sous réserve que celles-ci se déroulent en Ille-et-Vilaine, qu'elles soient inscrites au calendrier fédéral et qu'elles soient organisées par une association affiliée à une fédération sportive française dont le siège est en Ille-et-Vilaine.

Dans ce cadre, trois associations sportives ont déposé trois demandes de subvention pour des manifestations sportives de haut niveau éligibles, à savoir :

MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	DATES PREVUES	LIEUX	MONTANTS
Championnats de France de badminton	Association France badminton 2023	Du 2 au 5 février 2023	Salle de la Glaz Arena à Cesson Sevigné	5 000,00 €
Bretagne ladies tour ceratizit	Tro Breizh Féminin Organisation	Du 03 au 07 mai 2022	4 départements bretons	2 000,00 €
Course de sauts d'obstacles National Pro élite dans le cadre des Equisports	Les Equisports du Pays de Montfort-sur-Meu	Du 03 au 07 mai 2023	Montfort-sur-Meu sur le site de l'île au Moulin	3 000,00 €
TOTAL				10 000,00 €

Le groupe thématique sport a donné un avis favorable à ces dossiers, en séance du 11 juillet dernier, pour l'attribution de subventions pour un montant total de 10 000 €.

Décide :

- d'attribuer des subventions pour un montant total de 10 000 € au profit des bénéficiaires détaillés dans le tableau joint en annexe.

Vote :

Pour : 53

Contre : 0

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : M. MARTINS

En conséquence, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Transmis en Préfecture le : 29 septembre 2022

ID : CP20220685